

Emplacement vacant pour un commerce ambulancier



En raison de la cessation d'activité de Local Truck sur la commune de Poucharramet, un emplacement se trouve vacant tous les lundis soirs.

Si vous souhaitez installer votre activité de commerce ambulancier sur la place des marronniers les lundis soirs, vous pouvez nous adresser votre demande à la mairie.

Qui peut vendre ?

Les commerçants non sédentaires titulaires de la carte de commerçant.

Activité privilégiée ?

Activité de restauration ambulante (burgers, pizzas, ...).

Caractéristique de l'emplacement

- * jour d'occupation : les lundis soirs
- * durée de l'occupation : 12 mois
- * Nature de l'activité : restauration ambulante
- * redevance : 100 € l'année

Comme formuler votre demande d'occupation d'un emplacement ?

La demande est adressée par courrier ou par courriel sur l'adresse suivante : mairie@poucharramet.fr

Pièces à fournir :

- * **formulaire de demande**
- * extrait Kbis de moins de 3 mois
- * copie de la pièce d'identité
- * copie de la carte de commerçant en cours de validité permettant l'exercice d'une activité non-sédentaire

* attestation d'assurance en responsabilité civile pour l'année en cours